

Causerie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **25 (1896)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CAUSERIE

Qu'il nous soit permis de reprendre notre causerie à propos du livre de lecture

Un certain nombre d'instituteurs sont tentés, semble-t-il, de croire qu'ils en savent trop pour leurs écoliers, et que dès lors il serait inutile et peine perdue de s'occuper encore de pédagogie. Au risque d'offenser quelques-unes de nos lectrices — nous ne les offenserons point par la raison bien simple que celles à qui cette observation s'adresse, ne nous liront pas — nous dirons que nous avons remarqué ce sentiment surtout chez les institutrices. Heureuses institutrices ! Elles ne lisent plus rien que leur livre de prières, elles se contentent de faire vaille que vaille leur classe et l'idée qu'elles pourraient faire mieux ne viendra jamais troubler leur douce quiétude. Elles ont surtout horreur de toute revue pédagogique. Se tenir au courant des améliorations apportées aux méthodes et aux instruments de travail, vivre d'une vie quelque peu intellectuelle, savoir ce qui se passe dans le monde des sciences et des lettres, bah ! tout cela est du temps perdu. Les cancons du village font bien mieux leur affaire. De là, plus d'idéal, mais l'encroûtement de l'esprit, et, dans l'enseignement, la sainte routine.

On n'a même plus conscience du but essentiel que l'on doit se proposer dans telle ou telle branche.

Il y a quelques jours seulement, il nous était donné de voir le cahier-modèle et la théorie pédagogique de l'une de ces institutrices. Quelle école abrutissante nous révélait ce cahier !

Qu'on ne l'oublie pas, l'enseignement ne saurait être un travail machinal.

Les meilleures méthodes deviennent stériles, complètement stériles, du moment que, dans la main du maître, elles sont employées machinalement. C'est ce que l'on a constaté chez nous pour plusieurs branches.

Ainsi, pour l'enseignement de la calligraphie, rien de mieux que les cahiers préparés. Or, beaucoup d'instituteurs se sont crus, grâce à ces cahiers, dispensés d'*enseigner* l'écriture. Ils se contentaient de faire *copier* les pages d'écriture d'après le modèle que renfermait la première ligne. Qu'en est-il résulté ? C'est que les enfants écrivaient de plus en plus mal.

Était-ce la faute de la méthode ? Non, mais du maître qui en abusait.

Les cahiers Ducotterd furent aussi l'objet d'un semblable abus. Les instituteurs se contentaient de faire résoudre les problèmes les uns à la suite des autres, sans explication préalable suffisante. Qu'arrivait-il trop souvent ? C'est que les solutions étaient presque toujours copiées. Voilà comment un manuel qui réalisait un grand progrès au moment où il paraissait, a, de fait, nui à l'enseignement de l'arithmétique.

Et si maintenant nous nous arrêtons à la grammaire, que d'exercices stériles ne fait-on point ? ! Exercices d'analyse où l'on fera écrire, s'il le faut, cent cinquante fois en toutes lettres que *la* est un article, féminin, singulier, etc. ; exercices d'orthographe consistant à conjuguer cinquante verbes par écrit sur le même paradigme,

travail que l'élève fait machinalement, ah ! que de temps employé à abrutir nos écoliers !

Or, le livre de lecture, avec les exercices d'orthographe, de rédaction, etc., qui suivent chaque morceau, réclame impérieusement la participation *intelligente* du maître. Est-ce un mal ? Est-ce un avantage ? L'instituteur habitué aux anciens manuels se plaint naturellement quelque peu de la peine que lui coûte l'enseignement, au moyen du livre de lecture. D'abord, pour se conformer à la nouvelle méthode, il est obligé de préparer chaque leçon de lecture, de lire préalablement les morceaux, pour pouvoir en faire le résumé de vive voix avant de passer à la lecture ; ensuite les explications, des idées et des mots nouveaux demandent aussi une certaine préparation ; puis surtout les leçons de grammaire à exposer au tableau noir, sur des phrases empruntées au morceau qu'on vient de lire, exigent un labeur pénible et long. Voilà pourquoi beaucoup d'instituteurs et d'institutrices surtout, ont gardé leur grammaire avec des exercices orthographiques à côté du livre de lecture, parce qu'ils trouvent plus facile, plus aisé de dire aux élèves : « Pour demain vous apprendrez par cœur le paragraphe 21, à la page 37, et vous ferez le devoir qui suit la leçon », que de recourir à la méthode socratique pour expliquer cette même leçon au tableau noir.

Mais allez examiner les résultats de chaque méthode, et si vous n'êtes pas aveugles, il vous sera aisé d'en constater l'immense différence ! Ici, les écoliers sont, grâce au maître, des machines à copier et à réciter ; là, ils savent réfléchir, parler et raisonner.

La méthode à suivre pour chaque texte, est indiquée chaque fois, à la fin du morceau de lecture. Il va sans dire qu'on peut la modifier. Ainsi j'ouvre au hasard le livre du II^e degré et je tombe à la page 62. J'y trouve le morceau intitulé : *L'Ermitage de la Madeleine*, morceau qui, pour la grammaire, doit servir de thème à l'explication des compléments indirects et circonstanciels. Mais ce même morceau pourra servir tout aussi bien de point de départ à l'exposé des règles grammaticales, sur le *sujet* ou sur les *verbes impersonnels*, etc.

Les devoirs d'application les plus fructueux, ce sont certainement les exercices d'invention, que l'on peut faire après les devoirs d'application. Ainsi, à propos du texte cité plus haut, après avoir prescrit de copier *tous les compléments indirects ou circonstanciels contenus dans le même texte*, on leur demandera de composer des phrases renfermant des compléments indirects, avec tels verbes du morceau, en ayant soin de leur donner préalablement quelques exemples.

Après avoir consulté les instituteurs les plus capables, qui emploient le livre de lecture depuis plusieurs années, nous ne craignons pas d'affirmer que ce manuel dispense le cours moyen de toute grammaire et de tout livre de rédaction. Les enfants se développeront mieux et apprendront surtout l'orthographe d'une manière rationnelle et plus profitable en suivant cette méthode, qu'au moyen des leçons de perroquet et des kyrielles de devoirs mentionnés dans les anciennes grammaires. Il n'y a plus que les maîtres incapables de comprendre une méthode, qui ont l'idée de faire un salmigondis de toutes les méthodes.

Pour l'orthographe d'usage, et même de règle, nous ne saurions assez recommander la méthode des *dictées préparées*. Il ne sera

peut-être pas superflu de rappeler à quelques-uns de nos lecteurs ce qu'on entend par là. La méthode si fructueuse des *dictées préparées* consiste à faire étudier préalablement, par nos écoliers, l'orthographe des morceaux qu'on se propose de leur dicter. On ne se bornera pas à leur faire étudier les quelques lignes qui seront l'objet de la prochaine dictée, mais on leur annoncera, pour les obliger à étudier beaucoup plus, qu'on empruntera la dictée aux deux ou trois morceaux indiqués du *Livre de lecture*.

Pour stimuler le travail des écoliers, il est nécessaire de corriger soigneusement ces dictées et de donner des notes.

En suivant cette méthode, chaque cours apprendra peu à peu à écrire correctement tous les mots du livre de lecture. Or, si les écoliers du cours inférieur étudient bien l'orthographe de chaque mot de leur manuel, si ceux du cours moyen en font autant pour le livre du II^e degré, soyez sûrs qu'ils seront aussi forts pour l'orthographe, qu'on peut raisonnablement l'exiger.

Ce procédé est tout à fait rationnel. De cette façon, l'élève n'écrit aucun mot au hasard, ainsi que cela arrive fatalement, lorsqu'on dicte des mots nouveaux qu'on n'a jamais vus. De plus, par cette étude, les idées, le fond du morceau, qu'on vient de lire et d'étudier, se graveront d'autant mieux dans la mémoire.

Il serait superflu d'ajouter que ces dictées seront l'objet d'explications grammaticales.

L'inspecteur amènera le maître à suivre cette méthode en empruntant, ordinairement, dans ses visites, pour texte des dictées, un des morceaux du Livre de lecture que les élèves sont censés avoir lus et étudiés.

Une première correction se fera ordinairement en échangeant les cahiers entre élèves et à l'aide du livre; l'élève qui corrige se contentera de *marquer* les fautes de son condisciple et cela du crayon, pour que le maître puisse voir ensuite comment cette correction a été faite.

N'oublions pas que l'orthographe d'usage est plus importante que l'orthographe de règle, en ce que, sur les cinq ou six lettres dont se compose généralement un mot, la grammaire ne vous apprend à écrire correctement que la dernière lettre, tandis que l'orthographe d'usage vous habitue à écrire tout le reste.

Que les élèves comprennent bien les règles grammaticales, qu'ils sachent les appliquer, c'est nécessaire; mais à quoi bon leur faire réciter le texte du manuel? C'est peine perdue. Mais il ne faut pas que, dans ses visites, M. l'Inspecteur demande la récitation des définitions et le mot à mot du texte.

Le Livre de lecture est destiné à servir de thème, non seulement aux exercices orthographiques, mais encore aux exercices de rédaction, ainsi que nous l'expliquerons plus tard. R. H.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Il existe dans la Suisse allemande une Société des maîtres de dessin et des maîtres d'enseignement professionnel dont les membres ont pour but de s'instruire mutuellement, tout en